



# Association Viola da Gamba

## Activités :

Musique Ancienne en pratique collective pour tous les instruments, consort : petits ensembles regroupés selon le niveau et les instruments. Horaires définis avec les participants.

Consort violes de gambe et luth le samedi après-midi tous les 15 jours.  
Pratique individuelle de la viole de gambe.

**Salons de Musique au clos des capucins, Meylan** : moment musical proposé par les musiciens de l'association. Entrée libre.  
Stages, projets musicaux, concerts.

## Charte de l'association Viola da Gamba

L'association Viola da Gamba n'est pas une école de musique. Elle apporte une richesse à ses membres de par la diversité des activités qu'elle propose et des différentes manifestations qu'elle organise.

Il est tout naturel qu'en retour chaque membre participe au rayonnement de l'association, en fonction de ses centres d'intérêt et de sa disponibilité.

## Adhésion 2022-2023

Numéro d'adhérent :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Activité choisie :

Adhésion simple : 20 euros

(Le chèque de l'adhésion doit être fait séparément des chèques des cours. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Viola da Gamba)

J'ai lu et j'approuve la charte liée à l'association Viola da Gamba.

Date

Signature

*Remplir le verso SVP*

Association VIOLA DA GAMBA, Clos des capucins, 18 Chemin des Villauds, 38240 MEYLAN

[contact@violedegambe-gresivaudan.fr](mailto:contact@violedegambe-gresivaudan.fr), tel : 0660512650

[www.violedegambe-gresivaudan.fr](http://www.violedegambe-gresivaudan.fr)



### Droit à l'image

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image :

Je soussigné (e)  
demeurant

autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mes enfants et moi-même apparaissions, ceci, sur différents supports (écrits, électroniques, audio-visuels) et sans limitation de durée.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée ou me causer un quelconque préjudice.

Fait à

le

Signature

Les règlements et la fiche d'adhésion doivent être renvoyés par courrier au trésorier à l'adresse suivante :

Viola da gamba, 18 chemin des Villauds 38240 MEYLAN

Votre carte d'adhérent vous sera transmise par l'association suite à votre inscription.



Association VIOLA DA GAMBA, Clos des capucins, 18 Chemin des Villauds, 38240 MEYLAN

[contact@violedegambe-gresivaudan.fr](mailto:contact@violedegambe-gresivaudan.fr), tel : 0660512650

[www.violedegambe-gresivaudan.fr](http://www.violedegambe-gresivaudan.fr)